



Rdv medical apres suspension de permis

Par **kylou**, le **14/11/2017** à **10:26**

Bonjour,

Mon copain est belge mais il s'est fait arrêter en France lorsqu'il m'a déposé chez moi, il a une suspension de permis de 5 mois en France, ici il doit passer une visite médicale pour pouvoir le récupérer mais comment dois-je faire pour qu'il ait un rdv au plus vite, soit à la préfecture des Ardennes soit en Belgique. Je vous remercie d'avance pour votre aide, je ne sais vraiment pas comment faire ni où je dois me renseigner.

Par **Tisuisse**, le **26/11/2017** à **06:39**

Bonjour,

Les accords conclus entre la France et la Belgique font que le permis belge va être renvoyé en Belgique au service qui l'a émis. L'interdiction de conduire de 5 mois ne touche que la conduite en France, pas celle en Belgique.

Voyez donc la préfecture.

Par **kylou**, le **08/12/2017** à **15:34**

il a reçu son permis en Belgique mais ici la France lui demande de prendre contact avec le médecin pour une visite médicale avant passage au tribunal en France mais en ce connectant

sur le site de la préfecture je ne vois rien j'arrive pas à prendre le rdv et il doit faire assez vite
je voudrais au pire juste un numéro de téléphone sincèrement je ne comprend rien quel
histoire pour prendre un bête rdv